



HAL
open science

La végétalisation participative de rues en France, un privilège des espaces urbains péricentraux ?

Amélie Deschamps

► **To cite this version:**

Amélie Deschamps. La végétalisation participative de rues en France, un privilège des espaces urbains péricentraux ?. *Espaces et sociétés* (Paris, France), 2024, Prendre soin de la nature urbaine, 2 (192), pp.39-56. hal-04761951

HAL Id: hal-04761951

<https://hal.science/hal-04761951v1>

Submitted on 31 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

DESCHAMPS, Amélie. La végétalisation participative de rues en France, un privilège des espaces urbains péricentraux ? *Espaces et sociétés*, 2024/2 n° 192, p.39-56.

INTRODUCTION

La contribution des habitants à la végétalisation du domaine public urbain s'est longtemps faite par des pratiques jardinières à vocation alimentaire, avec les jardins familiaux puis avec les jardins partagés, dans des contextes urbains internationaux très différents (Dubost, 1997 ; Consalès, 2003 ; Demailly, 2014 ; Paddeu, 2015 ; Robert-Bœuf, 2017). Depuis le milieu des années 2000, mais plus encore des années 2010, leur participation prend une nouvelle forme dans le contexte français avec des opérations de végétalisation de rues (Consalès, 2018 ; Ramos, 2018a ; Deschamps, 2020). Les plantations sur la voirie s'éloignent de celles que l'on trouvait habituellement dans les jardins communautaires (Pourias, 2014) : il ne s'agit plus de cultiver des fruits ou des légumes, mais des plantes d'agrément. Elles se font dans des bacs disposés au pied des arbres d'alignement ou dans des fosses de plantation creusées dans le bitume des trottoirs. Si elles peuvent rappeler les pratiques informelles du *guerrilla gardening* (Adams et Hardman, 2014) ou des Incroyables Comestibles (Roig, 2014) telles qu'elles ont pu être décrites au Royaume-Uni par exemple, les opérations de végétalisation de rue que nous étudions sont des pratiques institutionnalisées, intégrées à des programmes municipaux existants dans plusieurs villes françaises (Ramos, 2018b ; Deschamps, 2021). Ces pratiques renouvellent l'aménagement urbain végétal puisqu'il n'est plus question de jardins à proprement parler¹, et dessinent une nouvelle forme de participation des habitants. Il ne s'agit plus seulement d'informer ces derniers en contraste avec les pratiques précédentes, mais également de leur « faire faire » (Ernwein, 2017), contribuant ainsi à la végétalisation participative de l'espace urbain. En effet, ce sont directement eux qui prennent en charge les opérations de végétalisation de rue après avoir présenté une demande d'autorisation à la municipalité. Les habitants sont à la fois les concepteurs des projets de végétalisation, les porteurs de ces projets auprès des services municipaux, les jardiniers qui s'occupent de l'entretien des plantations et les financeurs de ces aménagements. Les mairies encadrent et encouragent ces pratiques par des chartes dont la signature conditionne l'octroi d'une autorisation d'occupation temporaire (aot) du domaine public. Dans le cas où les plantations sont réalisées dans des fosses creusées dans les trottoirs, ce sont les mairies qui se chargent de modifier l'espace public avant les plantations. Les seules conditions émises par les municipalités concernant la localisation des projets sont de se situer sur un espace relevant du domaine public (sur lequel la municipalité a autorité), ici, la voirie, et de garantir le passage libre (en laissant une largeur de trottoir disponible suffisante pour le passage de piétons, de poussettes ou de personnes à mobilité réduite).

Les opérations de végétalisation de rue transforment la manière de faire jardiner les habitants en ville. Nous supposons qu'elles renouvellent également la géographie de ces espaces par rapport aux précédentes formes de jardinage urbain. Pour les jardins partagés, outre les facteurs socio-économiques (Demailly et Darly, 2017 ; Certomà et Martellozzo, 2019), la disponibilité du foncier a pu être avancée pour expliquer la localisation des projets dans des quartiers où, par exemple, des friches sont nombreuses (Demailly, 2014 ; Paddeu, 2015 ; Vandenbroucke et al., 2017). Les jardins familiaux se situent le plus souvent aux franges des anciennes agglomérations ouvrières, à distance des lieux de résidence des habitants qui les exploitent, sur des terrains ayant accueilli des activités industrielles (Consalès, 2003). La localisation des opérations de végétalisation de rue semble moins contrainte : la disponibilité du foncier du domaine public est plus grande pour des projets de si petite taille. De plus, leur institutionnalisation devait avoir pour finalité de permettre leur diffusion « au reste de la ville » à partir des premières expérimentations (Ramos, 2018a).

Nous faisons l'hypothèse que la morphologie urbaine entendue comme « forme physique de la ville » (Allain, 2004) joue un rôle dans la répartition des initiatives à l'échelle microlocale. L'objectif de l'article est d'analyser la localisation de ces dernières en examinant à la fois leurs logiques d'implantation et de diffusion spatiale dans l'espace urbain et les caractéristiques du tissu urbain qui les accueille (réseau viaire, forme du bâti, présence d'espaces verts). Il s'agit de comprendre les raisons

DESCHAMPS, Amélie. La végétalisation participative de rues en France, un privilège des espaces urbains péricentraux ? *Espaces et sociétés*, 2024/2 n° 192, p.39-56.

pour lesquelles les habitants jugent certaines formes urbaines comme plus adéquates pour la localisation de leur projet de végétalisation que d'autres.

La première partie de cet article traite de la méthodologie employée et du choix des études de cas. La deuxième examine la concentration spatiale des initiatives de végétalisation participative à l'échelle des terrains d'étude sélectionnés. Elle montre comment celles-ci sont largement concentrées en petits noyaux et se développent progressivement à partir de ceux-ci. La troisième partie analyse les formes urbaines dans lesquelles se concentrent ces initiatives et identifie les facteurs qui amènent les habitants à choisir ces espaces pour leurs projets de végétalisation. Enfin, la dernière partie discute du rôle de ces initiatives dans la végétalisation d'espaces urbains au préalable dépourvus de végétal.

METHODOLOGIE

Les résultats présentés dans cet article reprennent une partie de notre travail de thèse se fondant sur la comparaison des programmes municipaux de végétalisation de trois métropoles françaises (Deschamps, 2021). Au début du travail doctoral, en 2018, ces programmes se concentrent dans les communes centres de grandes agglomérations, ce n'est que dans un second temps qu'ils ont essaimé dans les communes périphériques et les villes secondaires. Les trois terrains enquêtés choisis, Lille, Lyon et Paris, ne sont pas directement comparables par leurs caractéristiques géométriques et socio-économiques (tableau 1), mais ils présentent l'intérêt d'occuper un même échelon politique de la hiérarchie urbaine nationale et d'être aux prises avec des enjeux similaires. De plus, ces trois villes se distinguent par leur histoire urbaine et environnementale. Le tissu urbain lillois est l'héritage d'un important passé industriel qui a contribué à une forte fragmentation sociale de l'espace urbain et à une faible présence des espaces verts (collectif Degeyter, 2017). La ville de Lyon est quant à elle considérée comme une « ville de cadres supérieurs, de professions intermédiaires et d'employés » par Jean-Yves Authier et ses coauteurs (2010, p. 60). Elle crée dès les années 1990 une politique environnementale volontariste dans le cadre du Grand Lyon (Méliani, 2013), avec notamment l'aménagement de grands parcs urbains dans les années 2000, le parc de Gerland et la promenade des berges du Rhône. Enfin, la capitale est marquée par de fortes inégalités socio-économiques (Fleury et al., 2012) et par un morcellement important de ses espaces verts, à l'exclusion des bois de Boulogne et de Vincennes (Apur, 2011). Elle développe, à partir du milieu des années 2000, un plan de renforcement de la place de la nature en ville (2003). Les différences de temporalités dans les politiques environnementales menées par ces trois villes donnent des contextes divers à l'élaboration d'un programme de végétalisation participative. Le croisement de ces trois terrains permet d'étudier l'application d'un programme municipal similaire dans des contextes socio-économiques et politiques différents. De plus, si les programmes municipaux mis en place sont semblables dans ces trois villes, ils n'ont pas été lancés en même temps. Les premières expérimentations de plantations sont conduites par des associations lilloises dès 1993. La Ville de Lyon soutient les premières expérimentations sur son territoire à partir du milieu des années 2000. La diffusion de ces programmes dans les villes françaises prend surtout de l'ampleur à compter de 2015 avec l'instauration du « permis de végétaliser » à Paris, appellation largement reprise dans les villes françaises, et notamment par Lille, en 2017, qui institutionnalise alors les expérimentations associatives des années 1990. Ces trois villes se trouvent à des étapes différentes de la diffusion de la végétalisation participative dans leur tissu urbain au moment de l'enquête.

Tableau 1 : Caractéristiques des trois terrains enquêtés

	Lille	Lyon	Paris
Nombre d'habitants	234 475	522 969	2 165 423
Superficie	34,8 km ²	47,9 km ²	105,4 km ²
Densité d'habitants	6 732 hab/km ²	10 924,8 hab/km ²	20 544,8 hab/km ²
Médiane du revenu disponible par unité de consommation	20 000 €	24 570 €	28 790 €
Taux de pauvreté	25 %	15 %	15,4 %

DESCHAMPS, Amélie. La végétalisation participative de rues en France, un privilège des espaces urbains péricentraux ? *Espaces et sociétés*, 2024/2 n° 192, p.39-56.

Part des ménages propriétaires de leur résidence principale	28,1 %	33,7 %	33,4 %
Part des maisons dans les logements	21 %	2,7 %	0,8 %

Sources : INSEE, RP2019 et INSEE-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, 2020.

Cet article s'appuie sur le recueil d'entretiens semi-directifs réalisé entre février 2019 et octobre 2020 sur ces trois terrains d'étude. En tout, ce sont 89 entretiens qui ont été conduits, dont 32 à Lille, 39 à Lyon et 18 à Paris. Les entretiens ont été menés avec des habitants porteurs de projets de végétalisation (49), des associations locales (26) et des agents municipaux (14). Outre les entretiens, la participation à 17 événements autour des initiatives de végétalisation (inauguration, atelier de plantation, fête de quartiers, etc.) a permis d'observer au plus près la vie de ces projets, en plus de rencontrer certains de leurs porteurs. Enfin, l'enquête de terrain a été complétée par un travail d'inventaire de la présence des initiatives sur les trois terrains d'étude. Un arpentage méthodique à pied a été réalisé dans les rues de Lille et de Lyon pour recenser les projets. Pour Paris, seul le 13^e arrondissement a été systématiquement inventorié. Ce dernier présente l'intérêt d'occuper une position intermédiaire dans la présence d'opérations de végétalisation. Si les arrondissements de l'ouest et du centre de Paris en sont presque dépourvus, ceux de l'est concentrent le nombre le plus important d'initiatives en raison de leur tissu associatif ancien (Demailly, 2014). Le choix d'un échantillonnage sur le 13^e arrondissement permet d'éviter de s'intéresser à des cas extrêmes. De plus, une partie de la gestion des opérations de rue est déléguée à l'échelon de l'arrondissement, donnant à celui-ci une pertinence pour l'analyse. Ces observations directes ont donné lieu à la constitution d'une base de données géolocalisée 2 qui permet de travailler sur le contexte d'implantation des initiatives à partir d'un travail cartographique.

DES VILLES INEGALEMENT INVESTIES PAR LES PROJETS DE VEGETALISATION

La localisation des microprojets dans les terrains d'étude révèle que ceux-ci se trouvent concentrés en certains points de la ville (figure 1). À l'inverse, certains quartiers se trouvent dépourvus de toute initiative, comme à l'ouest et au sud de Lyon ou dans le centre et le sud de Lille. La concentration spatiale est la plus forte à Lyon où, sur les 1 027 initiatives recensées, 75 % ont leurs cinq voisins les plus proches à moins de 20 mètres de distance. À Lille, sur 1 427 projets inventoriés, 75 % ont leurs cinq voisins les plus proches à moins de 46 mètres. Enfin, dans le 13^e arrondissement de Paris, sur 288 permis de végétaliser, 75 % ont leurs cinq voisins les plus proches à moins de 85 mètres. Cette concentration s'observe également dans la rareté des opérations uniques : à Lille et à Lyon, moins de 5 % des opérations n'ont pas de voisins dans un rayon de 50 mètres et 8,6 % à Paris (Deschamps, 2021). Le regroupement des initiatives est d'abord une traduction directe des critères des municipalités pour l'octroi d'une autorisation d'occupation du territoire. À Lille et à Lyon, il est nécessaire que la demande de fosses de plantation émane d'au moins cinq ménages habitants dans la même rue. La proximité des initiatives peut même être un critère dans l'autorisation attribuée par la municipalité : des projets situés dans des rues adjacentes ont pu être refusés par la mairie de Lyon car ils ne présentaient pas une suffisante continuité pour remplir le critère de la proximité demandée (entretien avec l'animatrice environnement de la Ville, Lyon, octobre 2020). Il s'agit, pour les mairies, à la fois de rentabiliser les travaux nécessaires en programmant le creusement de plusieurs fosses en même temps dans une seule rue, de rendre les initiatives plus visibles dans la rue en les démultipliant, mais également d'essayer de constituer un réseau d'habitants à même de se soutenir dans l'entretien des plantations, notamment pendant les absences des uns et des autres (entretien avec la responsable Vie et initiative au jardin, Lille, octobre 2020). À Paris cependant, la mairie n'impose pas de demandes groupées de permis 3 et permet une plus grande individualisation de la mobilisation habitante (de Biase et al., 2018). Cela s'explique principalement par le fait que les fosses de plantation y sont plus récentes (créées à partir de 2019) et que les plantations au pied des arbres y sont majoritaires, à l'inverse de Lille et de Lyon. L'individualisation de la mobilisation habitante se traduit alors par une concentration spatiale moindre des initiatives de végétalisation.

DESCHAMPS, Amélie. La végétalisation participative de rues en France, un privilège des espaces urbains péricentraux ? *Espaces et sociétés*, 2024/2 n° 192, p.39-56.

également été encouragée par une stratégie municipale de ciblage volontaire. La Ville de Lille fait partie du projet de coopération européenne interrégionale (Interreg) Nature Smart Cities across the 2 Seas qui lui permet de financer un nombre important de fosses de plantation et qui l'amène à démarcher les habitants dans les quartiers jugés intéressants pour la végétalisation participative, comme ce fut le cas dans les quartiers de Moulins et de Fives :

Sur certains quartiers, on travaille de manière plus fine avec les mairies de quartier pour justement, réaliser des appels à projets sur des microsecteurs de 2-3 rues à peu près, sur lesquels on va avoir une démarche plus proactive. La mairie de quartier va aller tracter, faire des tours, faire du porte-à-porte et proposer aux gens de faire des fosses de plantation et de végétaliser leur façade [...]. On sélectionne les rues avec les mairies de quartier à la fois parce qu'elles ont des intérêts, soit parce que la mairie de quartier a connaissance d'une dynamique de riverains à cet endroit-là ou parce qu'ils ont déjà reçu des demandes ou parce que c'est des rues qui sont très minérales [...], on a aussi ciblé avec des cartes de rémanence thermique des endroits où il y a un intérêt à végétaliser. (responsable Vie et initiative au jardin, Lille, octobre 2020).

Comme l'explique cette responsable, le choix des rues ciblées est multicritère. Il laisse cependant une place au soutien des initiatives locales existantes, l'objectif étant de densifier les quartiers comportant déjà des initiatives dans le but de rendre celles-ci plus efficaces dans leurs effets environnementaux (l'idée étant qu'elles participent aux continuités écologiques) (entretien avec la responsable Vie et initiative au jardin, Lille, octobre 2020).

La campagne de communication menée par la mairie de Paris autour du permis de végétaliser, au sein de son programme Végétalisons Paris, et la mise en place d'une démarche en ligne automatisée pour déposer la demande vient encourager la diffusion du dispositif (entretien avec l'adjointe du 13^e arrondissement chargée des espaces verts, Paris, juillet 2019). Malgré tout, celle-ci continue de se faire de proche en proche : c'est en observant leur voisin s'investir dans la végétalisation de pieds d'arbres que des habitants décident d'en demander également l'autorisation. Au-delà de la communication institutionnelle, ce sont les échanges entre voisins qui permettent la diffusion des initiatives et expliquent leur concentration (observations et entretiens). Les conseils de quartier jouent en ce sens un rôle important. C'est par le conseil de quartier dont il fait partie qu'un habitant du 13^e arrondissement de Paris entend parler de l'existence du permis de végétaliser et qu'il décide de faire une demande pour les pieds d'arbres d'une place de son quartier (entretien avec un habitant, Paris, juin 2019). Il dépose la demande aux côtés d'autres membres du conseil. La place est à proximité de son habitation personnelle, mais elle représente également une centralité à l'échelle du quartier et permet une appropriation plus facile pour les codemandeurs qui habitent tous à proximité.

Enfin, quelques rues commerçantes ont aussi fait l'objet de la concentration d'initiatives de végétalisation, comme la rue Bartholomé-Masurel à Lille (Vieux-Lille) ou la rue Paul-Bert à Lyon (3^e arrondissement). En effet, si une grande majorité des initiatives de végétalisation sont menées par des habitants – notamment, car les municipalités exigent que le porteur de projet habite dans la rue où se trouve l'initiative – certaines sont portées par des commerçants. Ceux-ci utilisent alors les dispositifs municipaux pour végétaliser leur vitrine et participer à l'embellissement de la rue où se trouve leur commerce (observations de terrain, 2019-2020). Cette configuration reste anecdotique à l'échelle de nos trois terrains d'étude, mais elle peut expliquer ponctuellement la concentration des initiatives dans certaines rues.

Les projets de végétalisation participative ne se diffusent pas de manière homogène dans l'espace urbain. Nous avons au contraire observé une diffusion par grappes qui reflète à la fois les réseaux, les lieux de sociabilité des habitants, mais également les règlements mis en place par les municipalités pour les encadrer. Au-delà du rôle de l'interconnaissance et de la proximité dans le développement de ces projets, les formes urbaines semblent jouer un rôle central dans les facteurs permettant le développement de ces initiatives dans certains quartiers.

DESCHAMPS, Amélie. La végétalisation participative de rues en France, un privilège des espaces urbains péricentraux ? *Espaces et sociétés*, 2024/2 n° 192, p.39-56.

UNE VEGETALISATION A L'ECART DES CENTRES DES METROPOLES

Au fil de notre inventaire des initiatives de végétalisation sur le terrain, nous avons remarqué combien les projets se trouvaient le plus souvent dans des « petites rues », avec peu de trafic automobile, parfois à sens unique. Cette impression s'est confirmée en analysant la cartographie obtenue. L'ign classe les axes routiers de 1 (trafic le plus important : autoroutes, nationales, voies express) à 5 (trafic le plus faible : réseau secondaire) (ign, 2019). Sur les trois terrains, les axes routiers de niveau 5 représentent plus de 40 % du réseau et concentrent une part considérable des opérations de rue. À Lille et à Lyon, ce sont environ 70 % des initiatives qui s'y trouvent (Deschamps, 2021). Par opposition, les axes où le trafic est plus important jouent davantage le rôle de frontière urbaine et semblent délimiter les contours de la diffusion de proche en proche des initiatives, comme c'est le cas dans le quartier de Montchat à Lyon (figure 2). Les initiatives s'y concentrent dans des impasses, telle l'avenue des Acacias, des rues à sens unique comme les rues Sainte-Marie et de la Caille ou encore la rue de la Balme et celle de Bonnaud, parallèles à un des grands axes du quartier, le cours Docteur-Long qui, lui, ne comprend pas d'initiative. L'avenue Lacassagne ou le boulevard Pinel, axes très empruntés, ne comptent aucune initiative et ne sont toujours pas concernés par le développement à venir de celles-ci. Pourtant, ces deux axes possèdent de larges trottoirs qui seraient a priori adaptés pour accueillir des initiatives 5.

La situation est un peu différente dans le 13^e arrondissement de Paris. 40 % des initiatives sont situées sur des axes de niveau 5 et 51 % sur des axes de niveau 4. La spécialisation des opérations de rue sur le fleurissement des pieds d'arbres explique cette différence de localisation : les initiatives sont dépendantes de la présence d'arbres d'alignement, arbres qui tendent à se trouver principalement sur les axes les plus importants du réseau. En effet, selon l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur ; 2020) ce sont bien les voies les plus larges qui accueillent le plus d'arbres d'alignement à Paris, en héritage des promenades d'Alphand 6 (à l'inverse, seuls 2 % des voies les moins larges sont plantées d'arbres). La concentration des initiatives parisiennes sur les pieds d'arbres constitue une contrainte importante pour leur localisation. Néanmoins, dans les discours des habitants, l'importance d'un cadre calme reste aussi présente qu'à Lille et à Lyon. Ce choix leur permet de délimiter un espace circonscrit pour lancer un projet de végétalisation participative, territorialisation qui sert à mobiliser un ensemble de voisins autour d'un espace identifié et approprié collectivement : « L'idée, c'est qu'on rassemble. Ça a commencé rue du Général Brulard, là où je suis, c'est une petite rue, on en a profité parce que c'était une petite rue. Elle fait quoi... 30 mètres de long. L'idée, c'était de demander à tous les voisins, donc j'ai fait un petit mot et [...] [à la] première réunion, tout le monde était là » (entretien avec un habitant, Lyon, février 2019). L'insistance sur le fait que le projet démarre dans une « petite rue » d'à peine 30 mètres de long et à sens unique est assez représentative du rôle joué par la morphologie urbaine dans le développement de ces opérations au regard des attentes des habitants. La configuration spatiale est alors propice à des situations d'interconnaissance entre voisins qui favorisent un démarchage plus facile de ceux-ci pour lancer le projet puis l'entretenir. La forme urbaine est aussi mise en avant par les habitants pour souligner la convivialité qu'elle permet : les habitants installent par exemple des tables sur les trottoirs, piétonnisent de façon informelle leur rue le temps d'un moment de convivialité, autant de pratiques rendues possibles par le peu de trafic et les sociabilités qui se sont nouées dans la rue.

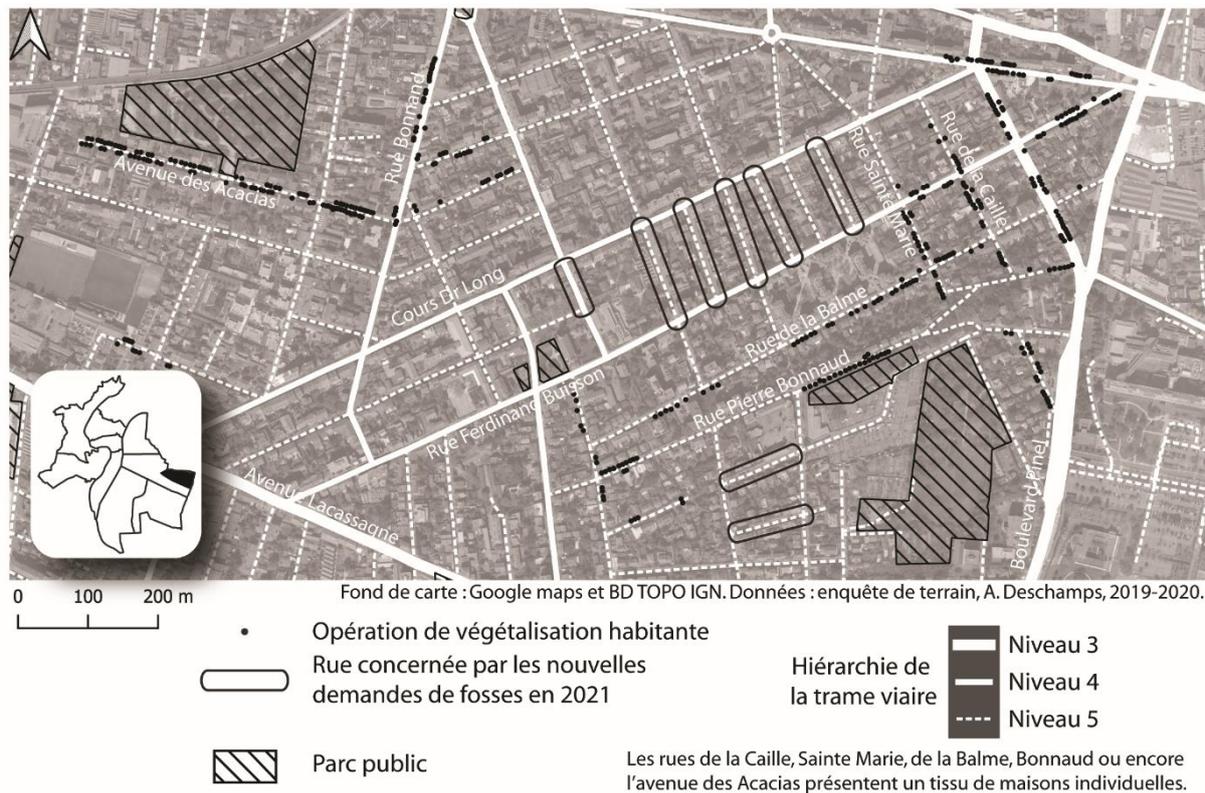


Figure 2. Montchat (Lyon), l’entremêlement des opérations de végétalisation dans le tissu urbain. Source : fond de carte Google maps et bd topo ign ; données d’enquête de terrain, Amélie Deschamps 2019-2022

Au-delà du type de rues, nous avons également relevé la récurrence des opérations de végétalisation autour ou sur des places publiques. Il s’agit de petites places, marqueuses de centralité à grande échelle, à l’écart des grandes places des terrains d’étude traités (la Grand-Place à Lille ou la place Belle cour à Lyon, entre autres). Les places publiques sont identifiées par les habitants comme des possibilités intéressantes de végétalisation. Elles permettent de mobiliser davantage de personnes, car leur situation de carrefour les rend accessibles pour un plus grand nombre d’habitants. En fonction de leur morphologie, elles peuvent être le lieu soit du creusement de fosses le long des bâtiments, soit de l’installation de bacs végétalisés au centre, soit de la plantation des pieds d’arbres. L’espace libre de la place publique permet également une pratique collective du jardinage (observations de terrain, 2019-2020). Des groupes d’habitants peuvent s’y rejoindre pour jardiner ensemble, ce qui est plus difficile sur des trottoirs étroits, plus favorables à un jardinage en solitaire. Elles permettent aussi d’accueillir des moments de convivialité accolés aux événements de jardinage comme des apéritifs, des repas collectifs, voire des animations plus importantes. À Paris, alors qu’ils végétalisaient plusieurs pieds d’arbres d’une place, des habitants ont par exemple décidé d’y installer une ferme éphémère, le temps d’un week-end pour proposer une activité aux enfants du quartier. Avec la végétalisation participative, ces nouvelles pratiques sur les places publiques révèlent la position particulière de celles-ci dans le tissu urbain. Elles apparaissent comme des espaces doublements publics du fait des caractéristiques et des usages multiples qu’elles suscitent. Elles sont à la fois des lieux de passage et de circulation, mais également de stationnement et d’échange (Allain, 2004 ; Levy, 2005).

Le choix par les habitants de végétaliser les rues les plus calmes et les places publiques témoignent aussi du rôle fédérateur de ces opérations tel qu’il est pensé par les habitants. Au-delà de l’activité de jardinage pour elle-même, la végétalisation participative s’apparente à une pratique de sociabilité qui s’inscrit dans une « communauté de voisinage » comme celles décrites par Françoise Dubost (1997, p. 188) autour des jardins pavillonnaires. Cette fois-ci, la pratique dépasse le cadre de l’espace privé et s’inscrit dans

DESCHAMPS, Amélie. La végétalisation participative de rues en France, un privilège des espaces urbains péricentraux ? *Espaces et sociétés*, 2024/2 n° 192, p.39-56.

l'espace public de proximité immédiate, tel un prolongement de celui-ci. Elle marque véritablement la construction d'un espace de socialisation pour les personnes engagées dans la végétalisation de leur rue (Marelli et Zaza, 2021) avec le développement d'échanges et de pratiques communes supplémentaires. La morphologie urbaine est alors vue comme une chance pour les habitants en ce qu'elle permet d'organiser des événements collectifs et de soutenir les pratiques d'une communauté de voisins, chose qui ne serait pas possible autour d'espaces plus fréquentés :

Moi, je le fais parce que c'est mon quartier et c'est la place où j'habite donc ça s'y prête bien. [...] Après, c'est bien parce qu'on est dans un quartier comme la Butte aux Cailles, je [ne] suis pas sûr qu'en pleine rue de Rivoli [grande rue commerçante du centre de Paris] j'ai la même motivation. (habitant du 13e arrondissement, Paris, juillet 2020)

La concentration des initiatives autour de rues, identifiées par les habitants comme des lieux favorables pour la végétalisation et la création d'une sociabilité, se traduit également par celle des initiatives dans des quartiers de maisons individuelles. Sur les trois terrains d'étude, ces derniers sont sur représentés dans la localisation des initiatives de végétalisation bien qu'ils occupent une faible part des logements (voir tableau 1). Ils regroupent pourtant des réalités socio-économiques assez différentes d'un terrain à l'autre : à Paris et à Lyon, ces quartiers (la Butte-aux-Cailles et Montchat principalement) sont rares, rassemblent des populations très favorisées du fait du prix de l'immobilier très élevé. À Lille, en raison de l'histoire industrielle de la ville (collectif Degeyter, 2017), les quartiers de maisons individuelles sont à la fois plus nombreux et plus diversifiés d'un point de vue socio-économique. Le contexte du logement individuel, couplé à une forte prévalence de ménages propriétaires, incite donc d'autant les habitants à prendre soin de l'environnement urbain à proximité immédiate. La plus faible densité habitante dans ces quartiers motive les riverains à investir l'espace public, dans une logique de « club » (Mestdagh, 2016), mais aussi de valorisation de leur lieu de vie. Les imaginaires liés au village et à l'espace rural sont ainsi souvent convoqués durant les entretiens pour décrire les sociabilités qui se nouent autour des opérations de végétalisation participative et des événements qui y sont associés. Les fêtes en extérieur, pour marquer le passage des saisons, font largement écho à des pratiques rurales anciennes (Di Méo, 2001). Alors qu'il s'agit de centres urbains denses où les maisons individuelles ne représentent qu'une petite part des logements, ces quartiers concentrent une grande partie des initiatives de végétalisation.

La localisation des projets de végétalisation dans des quartiers à vocation résidentielle, sur les axes de la voirie les moins fréquentés ou sur des places publiques les fait contribuer à l'aménagement urbain. Cependant, les logiques spatiales de cet aménagement s'éloignent de celles des autres programmes municipaux qui tendent à se concentrer dans des quartiers considérés comme stratégiques pour l'attractivité des métropoles tels que les quartiers d'affaires, les centres historiques, les quartiers commerçants, ceux des gares, etc. (Robinson, 2002 ; Brenac et al., 2014). Les petites initiatives portées par les habitants se localisent dans les espaces péricentraux des métropoles et contrastent avec les grands projets menés par les municipalités dans les espaces centraux. La participation directe des habitants à l'aménagement urbain les amène ainsi à intervenir sur des espaces différents qui constituent des « espaces publics de proximité » (Fleury, 2010). La végétalisation des rues fait émerger des centralités secondaires à l'échelle de la métropole, centralités qui se révèlent primaires pour les habitants qui y participent et ont l'impression de « faire quartier ». Le développement des opérations de rue dans des espaces péricentraux des métropoles fait écho aux sociabilités qui se déploient autour de ces pratiques, favorisées par un espace public jugé plus accessible. De ce point de vue, la localisation des opérations de végétalisation institutionnalisées diverge de celle des plantations informelles développées par des groupes de guerrilla gardening qui choisissent à l'inverse des espaces ultra-centraux pour rendre leur action la plus visible possible (Adams et Hardman, 2014). Les objectifs de ces deux types d'action sont différents : l'amélioration de leur cadre de vie et le soutien à une sociabilité de quartier pour les premiers contre une action militante pour les seconds.

DESCHAMPS, Amélie. La végétalisation participative de rues en France, un privilège des espaces urbains péricentraux ? *Espaces et sociétés*, 2024/2 n° 192, p.39-56.

Il s'agit désormais d'examiner la présence d'espaces verts dans les quartiers investis par les opérations de rue pour interroger leur capacité à remplir une « demande de nature » (Bourdeau-Lepage, 2019) des habitants qui s'y investissent.

LA VEGETALISATION D'UN TISSU URBAIN MINERAL ?

La participation à la végétalisation des rues a parfois été mise en avant par certains habitants comme une façon de contrebalancer le caractère minéral du paysage urbain dans lequel ils vivent, de « retirer un peu de macadam pour mettre un peu de terre » (entretien avec un habitant, Lille, juillet 2020) ou encore de répondre à « un besoin de verdure » (entretien avec un habitant, Lyon, novembre 2019). L'absence de végétation dans le tissu urbain pourrait être un facteur de la localisation des initiatives. Pourtant, notre enquête de terrain nous amène à nuancer la localisation de ces dernières dans des quartiers sans végétation préalable. À Paris, la majeure partie des permis de végétaliser concerne des pieds d'arbres. L'action des habitants vient fleurir et ajouter une nouvelle strate de végétaux aux pieds de ceux-ci, mais elle ne participe de fait pas à la végétalisation de quartiers qui seraient jusqu'alors dépourvus de points de verdure. De plus, les bacs et les jardinières sont aussi principalement situés dans des rues avec des alignements d'arbres. Elles accompagnent les plantations des pieds d'arbres et ne forment pas des projets de végétalisation à part. Les permis de végétaliser renforcent les héritages passés en matière de végétalisation urbaine plus qu'ils ne créent de nouveaux espaces. L'impression des habitants de végétaliser un espace jusque-là « minéral » témoigne de leur perception de l'aménagement de l'espace urbain et en particulier du traitement des arbres d'alignement, au pied recouvert de stabilisé.

À Lille et à Lyon, les fosses de plantation sont plus présentes. Or, contrairement aux pieds d'arbres, ces initiatives ne dépendent pas de la présence antérieure de végétation sur la voirie. Notre inventaire de terrain montre qu'elles sont principalement localisées dans des rues non plantées. Ainsi, 81,8 % des initiatives lyonnaises et 84,7 % des initiatives lilloises se trouvent dans des rues non bordées d'arbres. Les fosses de plantations semblent davantage participer à l'implantation originale de végétal dans le paysage urbain, pour la partie qui relève du domaine public. Les mairies ont ainsi tendance à orienter les habitants qui demandent la plantation d'arbres d'alignement vers les fosses de plantation lorsque les rues ne peuvent pas accueillir d'arbre (entretien avec la directrice adjointe d'une mairie de quartier, Lille, octobre 2020). Cependant, l'intensité de la végétalisation produite par les initiatives habitantes varie en fonction des formes urbaines de leurs quartiers d'implantation. La localisation préférentielle des opérations de rue dans des quartiers de maisons individuelles les intègre de fait à des quartiers avec une végétalisation de l'espace privé particulièrement importante et où le « besoin de verdure » est déjà comblé par les espaces privés.

La participation des initiatives habitantes à la végétalisation d'espaces urbains minéralisés est à nuancer. Si les finalités environnementales de ces initiatives (rafraîchissement urbain, habitat pour la biodiversité, etc.) ne sont pas complètement absentes des discours des habitants, elles sont davantage évoquées par les municipalités qui relient directement la végétalisation participative à ces enjeux. L'animatrice Environnement de la Ville de Lyon insère, par exemple, les actions habitantes dans la trame verte municipale en expliquant comment « la micro-implantation florale est une extension de leur jardin sur la rue et peut aussi [leur] permettre de reconnecter les deux espaces de nature entre eux » (entretien, Lyon, avril 2019). Lors d'un atelier présentant le permis de végétaliser, l'animateur de la Ville de Paris le présente aux habitants comme « une vraie volonté de participer à la biodiversité » (entretien, Paris, février 2020). Les chartes et les documents officiels des programmes municipaux de végétalisation inscrivent les projets dans le cadre de la durabilité urbaine et font grand cas des bonnes pratiques à mettre en œuvre autour notamment de l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires ou encore quant aux

DESCHAMPS, Amélie. La végétalisation participative de rues en France, un privilège des espaces urbains péricentraux ? *Espaces et sociétés*, 2024/2 n° 192, p.39-56.

espèces qu'il est préférable de planter. Ainsi, à Lille, à Lyon et à Paris, les projets font chaque année l'objet d'un bilan dans le rapport de développement durable de la ville 9. Du côté des habitants, la dimension environnementale de leur action semble passer au second plan et devient un « alibi » pour la création d'un « réseau d'entraide » entre habitants (entretien avec une élue du 6^e arrondissement, Lyon, octobre 2019).

Ça a vraiment créé du lien social, il se passe quelque chose dans la rue, autour de la végétation, mais ça aurait pu être autour de n'importe quoi ! (habitant du 1^{er} arrondissement, Lyon, décembre 2019)

La sociabilité engendrée par les initiatives de végétalisation est largement revendiquée par les habitants alors qu'elle n'est pas mentionnée dans les documents-cadres des programmes municipaux (ce qui n'est pas le cas des chartes des jardins partagés, par exemple, qui valorisent la création de lien social ; Ramos, 2018a). Les sociabilités créées, bien qu'elles soient circonscrites aux participants du projet de végétalisation, sont considérablement mises en avant par les habitants tout comme l'amélioration de leur cadre de vie. Faire quelque chose « pour le quartier, [...] le faire vivre » (entretien avec un habitant, Lille, septembre 2020), aussi bien dans son aspect esthétique que pour son animation revient également dans les discours d'habitants, témoignant de l'attachement au lieu qui se tisse au sein des communautés environnementales comme les a décrites Nathalie Blanc (2012). L'implantation des opérations de végétalisation dans des quartiers à l'écart des grands axes urbains, souvent marqués par un bâti moins dense avec la présence de maisons individuelles, converge avec les représentations que se font les habitants de leur activité de végétalisation participative. La morphologie urbaine apparaît ainsi tel un facteur pouvant motiver, ou à l'inverse décourager, les habitants voulant s'investir dans des initiatives de végétalisation participative. La forme urbaine est vue comme un support de cette activité où la végétalisation n'est pas une fin en soi et recouvre plus qu'une pratique du jardinage.

CONCLUSION

Le développement des programmes municipaux de végétalisation participative ne se cantonne plus ces dernières années au format traditionnel du jardin, mais s'ouvre sur l'espace de la rue pour accueillir des plantations à même les trottoirs ou bien au pied des arbres. Cependant, ces projets ne se diffusent pas uniformément dans l'espace urbain. Nous avons montré comment à Lyon, à Lille et dans le 13^e arrondissement de Paris, ces initiatives sont regroupées dans un nombre limité de quartiers. Cette concentration résulte de l'histoire de ces programmes, de leur diffusion par le bouche-à-oreille et le porte-à-porte. Elle permet également de révéler des localisations préférentielles de ces initiatives en regard des caractéristiques du tissu urbain dans lequel elles se trouvent. Les quartiers résidentiels aux axes secondaires, en particulier ceux avec des maisons individuelles, caractérisent des quartiers péricentraux des métropoles où les initiatives de végétalisation deviennent un support de sociabilité pour des communautés de voisins. La végétalisation participative semble prendre part au projet de la ville durable qui propose de « reconquérir les espaces du quotidien [en] atténu[ant] la hiérarchisation et la spécialisation de la maille viaire » (Da Cunha, 2005, p. 15). Des quartiers péricentraux des métropoles voient révéler leur place centrale dans les sociabilités urbaines habitantes. L'amélioration du cadre de vie local à travers sa végétalisation met en lumière des quartiers résidentiels au cœur des métropoles et des espaces publics comme lieux de vie. Le végétal apparaît pour certains davantage comme un prétexte que comme une fin en soi dans ces opérations de végétalisation. Les initiatives ne se situent pas seulement dans des espaces carencés en espaces verts. Les formes urbaines privilégiées par les habitants pour développer des opérations de rue témoignent de la portée limitée de ces programmes pour végétaliser les métropoles dans leur ensemble.

BIBLIOGRAPHIE

ADAMS David et HARDMAN Michael, 2014, « Observing guerrillas in the wild: reinterpreting practices of urban guerrilla gardening », *Urban Studies*, vol. 51, n° 6, p. 1103-1119.

DESCHAMPS, Amélie. La végétalisation participative de rues en France, un privilège des espaces urbains péricentraux ? *Espaces et sociétés*, 2024/2 n° 192, p.39-56.

- ALLAIN Rémy, 2004, *Morphologie urbaine. Géographie, aménagement et architecture de la ville*, Armand Colin.
- APUR, 2011, *Situation et perspectives de la place de la nature à Paris*, Paris, APUR et Ville de Paris.
- APUR, 2020, *Espaces publics à végétaliser à Paris. Étude exploratoire*, Paris, APUR et Ville de Paris (coll. « Étude »).
- AUTHIER Jean-Yves, GRAFMEYER Yves, MALLON Isabelle et VOGEL Marie, 2010, *Sociologie de Lyon*, Paris, La Découverte (coll. « Repères »).
- BLANC Nathalie, 2012, *Les nouvelles esthétiques urbaines*. Paris, Armand Colin.
- BOURDEAU-LEPAGE Lise, 2019, « De l'intérêt pour la nature en ville », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 5, p. 893-911.
- BRENAC Thierry, REIGNER Hélène et HERNANDEZ Frédérique, 2014, « Centres-villes aménagés pour les piétons : développement durable ou marketing urbain et tri social ? », *RTS - Recherche Transports Sécurité*, vol. 2013, n° 04, p. 267-278.
- CERTOMÀ Chiara et MARTELLOZZO Federico, 2019, « Cultivating urban justice? A spatial exploration of urban gardening crossing spatial and environmental injustice conditions », *Applied Geography*, vol. 106, p. 60-70.
- Collectif Degeyter, 2017, *Sociologie de Lille*, La Découverte, 99 p.
- CONSALES Jean-Noël, 2003, « Les jardins familiaux de Marseille, Gênes et Barcelone », *Rives méditerranéennes*, n°15.
- CONSALES Jean-Noël, 2018, « Des jardins ouvriers au jardinage de rue : pour une géohistoire des jardins collectifs à Marseille », *In Situ. Revue des patrimoines*, n°37.
- DA CUNHA Antonio, 2005, « Régime d'urbanisation, écologie urbaine et développement urbain durable : vers un nouvel urbanisme », *Enjeux du développement urbain durable : transformations urbaines, gestion des ressources et gouvernance*, A. Da Cunha, P. Knoepfel, J.-P. Leresche et S. Nahrath éd., Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, p. 12-38.
- DE BIASE Alessia, MARELLI Carolina Mudan et ZAZA Ornella, 2018, « Urban nature in the digital age from collective urban gardens to individual micro-landscapes », *Built Environment*, vol. 44, n° 3, p. 354-373.
- DEMAILLY Kaduna-Eve, 2014, *Jardiner les vacants. Fabrique, gouvernance et dynamiques sociales des vacants urbains jardinés du nord-est de l'Île-de-France*, thèse de doctorat de géographie, Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- DEMAILLY Kaduna-Eve et DARLY Ségolène, 2017, « Urban agriculture on the move in Paris: The routes of temporary gardening in the neoliberal city », *ACME: An International Journal for Critical Geographies*, vol. 16, n°2, p. 332-361.
- DESCHAMPS Amélie, 2020, « L'appropriation par les habitants des dispositifs de végétalisation urbaine participative à Lyon : quelles inégalités socio-spatiales ? », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, vol. 11, n°3.
- DESCHAMPS Amélie, 2021, *Faire végétaliser l'espace public aux habitants : quelle participation pour quelle ville durable ?* Thèse de doctorat de géographie et aménagement, Université Lyon III Jean Moulin.
- DI MEO Guy, 2001, *La géographie en fêtes*, Paris, éditions OPHRYS.
- DUBOST Françoise, 1997, *Les jardins ordinaires*, Paris, Editions L'Harmattan (coll. « Logiques sociales »).
- DUBOST Françoise et LIZET Bernadette, 2003, « La nature dans la cité », *Communications*, vol. 74, n° 1, p. 5-18.
- ERNWEIN Marion, 2017, « Du jardinage collectif au paysagisme bénévole. Trois figures de la participation corporelle à la fabrique de la ville », *Géographie et cultures*, n°103, p. 63-86.

DESCHAMPS, Amélie. La végétalisation participative de rues en France, un privilège des espaces urbains péricentraux ? *Espaces et sociétés*, 2024/2 n° 192, p.39-56.

- FLEURY Antoine, 2010, « Les contradictions d'un espace public produit dans la proximité. Le cas de Paris intramuros », *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, n° 10.
- FLEURY Antoine, FRANÇOIS Jean-Christophe, MATHIAN Hélène, RIBARDIERE Antonine et SAINT-JULIEN Thérèse, 2012, « Les inégalités socio-spatiales progressent-elles en Île-de-France ? », *Métropolitiques*.
- IGN (Institut national de l'information géographique et forestière), 2019, *BD TOPO. Suivi des évolutions de la v1.0 à la v3.0*, 49 p.
- LEVY Albert, 2005, « Formes urbaines et significations : revisiter la morphologie urbaine », *Espaces et sociétés*, vol. 122, n° 3, p. 25-48.
- MARELLI Carolina Mudan et ZAZA Ornella, 2021, « Cartographier l'incartographiable ? Retour sur la mise en place d'une cartographie collaborative institutionnelle pour la végétalisation urbaine participative à Paris », *Netcom. Réseaux, communication et territoires*, vol. 35, n°3/4.
- MESTDAGH Léa, 2016, « Construire un réseau de quartier : quand le collectif jardinier imprègne les sociabilités locales », *Lien social et Politiques*, n° 77, p. 166-183.
- MELIANI Inès, 2013, *La nature en ville, entre protection, communication et patrimonialisation : approches géographiques dans les territoires du Grand Lyon*. Thèse de doctorat de géographie, École Normale Supérieure de Lyon.
- PADDEU Flaminia, 2015, *De la crise urbaine à la réappropriation du territoire. Mobilisations civiques pour la justice environnementale et alimentaire dans les quartiers défavorisés de Detroit et du Bronx à New York*, Thèse de doctorat de géographie, Université Paris 4 Sorbonne.
- POURIAS Jeanne, 2014, *Production alimentaire et pratiques culturelles en agriculture urbaine : analyse agronomique de la fonction alimentaire des jardins associatifs urbains*, Thèse de doctorat en agronomie, ParisTech et Université du Québec.
- RAMOS Aurélien, 2018a, « Le jardinage dans l'espace public : paradoxes, ruses et perspectives », *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, vol. 19.
- RAMOS Aurélien, 2018b, « Le jardinage amateur comme modèle pour une imagerie de l'espace public contemporain ? Le cas de la végétalisation participative des rues », *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*.
- ROBERT-BŒUF Camille, 2017, « Cultiver la ville en Russie. La datcha à Kazan : histoire de pratiques jardinières », *Géographie et cultures*, n°101, p.17-34.
- ROIG Jonathan, 2014, « Les Incroyables Comestibles dans les villes du nord de l'Angleterre », *Pour*, n°224, p.111-117.
- VANDENBROUCKE Perrine, CANAVESE Marine, DACHEUX-AUZIÈRE Brice, GRENET Marie, MOUHOT Laure, BERTHIER Nathalie, MELIN Gil, POUVESLE Cyril, REMY Élisabeth et CONSALES Jean-Noël, 2017, « Derrière l'utopie du jardin collectif, la complexité d'un projet social, technique et politique », *Géographie et cultures*, n° 103, p. 19-37.